



Zoom sur...



Productions fourragères 2018 Baisse des rendements en maïs et en prairies

Contexte national

La météo nationale 2018 connaît d'importants contrastes. Après un hiver au 3^e rang des plus pluvieux depuis 1959, marqué par une vague de froid en février et mars, le printemps est humide et très doux. La production des prairies de printemps est alors dans la norme au niveau national. L'été est ensuite sec et le 2^e plus chaud depuis 1900, après 2003 et devant 2017. La chaleur et la sécheresse persistent en début d'automne, empêchant la reprise de la pousse d'herbe. Le rendement national des prairies à l'été-automne se retrouve en déficit important. Au final, sur l'année, la pousse est faiblement déficitaire, avec un écart de 17 % à la référence. Huit régions sont en déficit, en particulier Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Le rendement est dans la norme pour quatre régions, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Occitanie et Corse, tandis qu'il est faiblement excédentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant le maïs fourrage, les rendements se dégradent également en 2018, faisant diminuer la production, malgré un transfert des surfaces de maïs grain vers le fourrage destiné à pallier le déficit de la production d'herbe.

Selon les premières estimations de 2018, la **production fourragère bretonne globale**, herbe et maïs, diminuerait de 14 % par rapport à celle, plutôt élevée, de 2017, et de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale. Elle atteindrait 8 millions de tonnes de matière sèche, dont 53 % de maïs fourrage, 35 % de prairies temporaires et 9 % de Surfaces Toujours en Herbe (STH). En France, ces parts respectives sont de 23 %, 25 % et 46 %. La Bretagne se singularise par l'importance de sa production en maïs fourrage, mais aussi en prairies temporaires.

En 2018, le rendement estimé des **prairies** de la région connaît un faible déficit, inférieur de 20 % au rendement annuel de référence¹. La météo 2018 en Bretagne, comme en France, se caractérise par des températures généralement supérieures aux

normales, un été caniculaire, et un déficit pluviométrique, en particulier l'été. Au printemps 2018, la pousse d'herbe régionale se situe dans la norme, avec 1,5 % de moins que le rendement de référence. Elle démarre doucement, sous les températures basses de février et mars. La production est meilleure en avril et mai, où la douceur domine. La qualité de l'herbe récoltée est bonne. La pousse est en revanche déficitaire en juin, à l'issue d'un mois contrasté. Mais ce début d'année apparaît finalement convenable : l'herbe ne manque pas et il n'y a pas eu de difficultés pour sortir les animaux, excepté quand les terres se sont détremées suite à de fortes précipitations. De plus, le foin peut être récolté dans des conditions idéales. Dans la seconde moitié de la campagne, de juillet à fin octobre, la pousse est fortement déficitaire, avec 52 % de moins que la référence bretonne été-automne des rendements des prairies. Les températures élevées durant l'été, avec une vague de chaleur de fin juillet à début

¹ - Écart au rendement de référence 1982-2009, selon le système Isop (Informations et Suivi Objectif des Prairies) : plus de 25 % -> excédent important ; de 10 % à 25 % -> excédent faible ; de - 10 % à 10 % -> normal ; de - 25 % à - 10 % -> déficit faible ; moins de - 25 % -> déficit important.

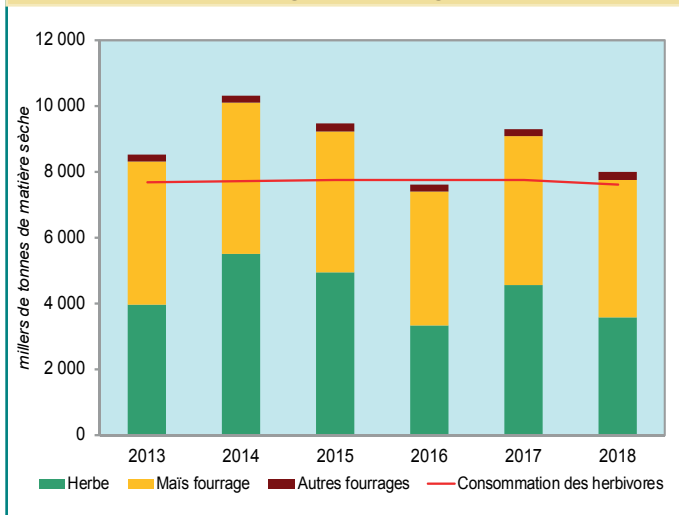
Évolution des productions et besoins fourragers en Bretagne

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'UGB herbivores (alimentation grossière*)	Millier UGB	1 474,2	1 485,6	1 491,3	1 490,5	1 485,3	1 465,8
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	747,9	751,4	751,4	753,4	755,2	750,4
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	7 666,0	7 725,2	7 754,8	7 750,8	7 733,9	7 622,2
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	8 531,6	10 317,5	9 452,8	7 617,0	9 306,7	7 989,3
<i>dont : maïs fourrage</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 351,9</i>	<i>4 610,5</i>	<i>4 294,8</i>	<i>4 082,3</i>	<i>4 523,1</i>	<i>4 197,8</i>
<i>prairies temporaires</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>3 166,3</i>	<i>4 273,0</i>	<i>4 031,8</i>	<i>2 586,8</i>	<i>3 501,1</i>	<i>2 794,1</i>
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	13,2	14,7	13,0	12,7	14,2	13,0
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	5,8	9,0	8,8	5,8	7,8	6,1

* Herbe et fourrages, hors concentré

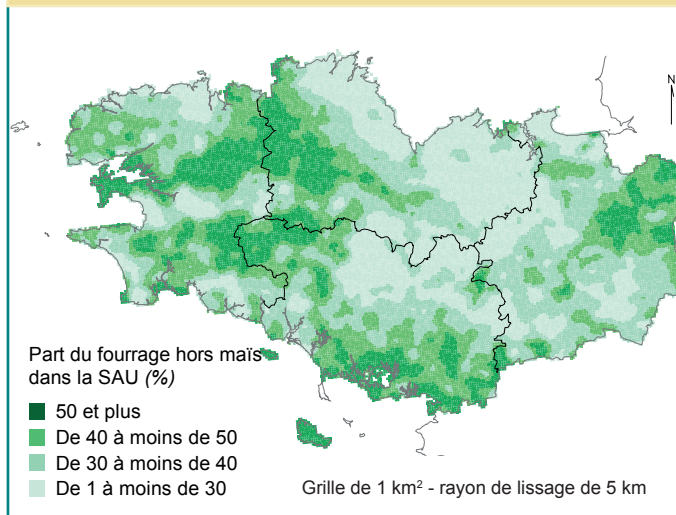
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2018)

Évolution de la production et de la consommation de fourrages en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2018)

Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2017 (%)



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2017

août, ainsi qu'une pluviométrie déficitaire en août, et surtout en septembre, pèsent sur le développement de l'herbe. En octobre, la sécheresse empêche la reprise automnale de la pousse. Au final, en cumul annuel, les rendements des prairies sont faiblement déficitaires dans les quatre départements bretons. L'écart au rendement de référence départemental va de - 17 % (Ille-et-Vilaine) à - 24 % (Finistère). En 2018, la pousse de printemps représente 80 % de la pousse annuelle de la région, contre 67 % en moyenne sur la période 2013-2017.

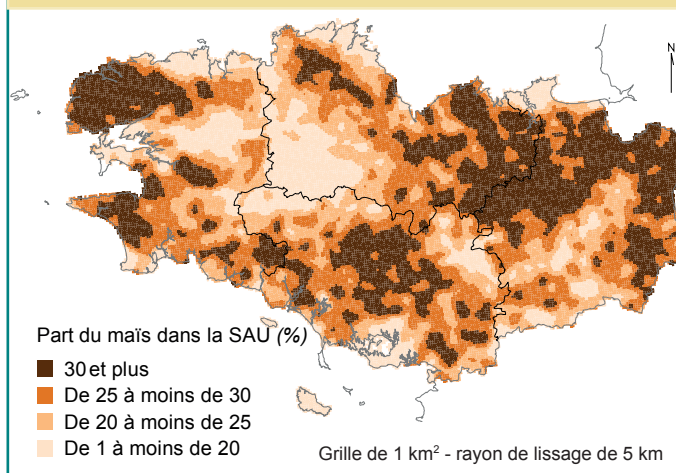
Les rendements des **prairies temporaires** reculent de 21 % par rapport à l'an dernier et de 17 % par rapport à la moyenne quinquennale. Avec des surfaces en légère hausse, à 455 000 ha, la production régionale se replie de 20 % en un an. Concernant les **prairies permanentes**, ou STH, les rendements perdent 27 % par rapport à 2017 et 21 % par rapport à la moyenne quinquennale. Avec des surfaces plutôt stables (214 600 ha), la production correspondante diminue de 21 % en un an et de 18 % par rapport à la moyenne 2013-2017.

Concernant le **maïs fourrage**, le rendement baisse également en 2018. Il se réduit de 8 % en un an et passe à 13 tonnes de matière sèche à l'hectare (- 4 % comparé à la moyenne quinquennale). Le début de printemps très arrosé, en particulier en mars, retarde les semis, qui ont lieu principalement en première quinzaine de mai. Les conditions de levée sont ensuite très bonnes du fait de la remontée des températures, des sols bien pourvus en eau et des faibles attaques de ravageurs. Les pluies de juin, très bénéfiques, et les températures élevées de juillet permettent une avance de la floraison de près de deux semaines, comblant largement le retard au semis. Cependant, fin juillet, un passage orageux accompagné d'un vent fort couche les maïs sur une diagonale allant du sud-est au nord-ouest de la région, entraînant des pertes parfois conséquentes à la récolte. Les premiers chantiers d'ensilage commencent tôt, vers le 20 août, afin de conserver correctement le fourrage. Les récoltes trop tardives altèrent la qualité. Les meilleurs rendements concernent le nord-ouest de la région et les moins bons, le sud-est. Après un hiver long où les

éleveurs ont puisé dans les réserves de fourrages, le contexte de baisse des rendements fourragers en 2018, herbe et maïs, entraîne un transfert vers le fourrage d'une partie des surfaces initialement prévues en grain. La sole augmente ainsi de 1 % en maïs fourrage (322 000 ha). La production correspondante régresserait alors de 7 %.

En 2018, le cheptel de **bovins** hors veaux, consommateur de la production fourragère, se réduit de 1,6 % en Bretagne, avec une baisse plus importante en génisses laitières de renouvellement (- 5,2 %), et une diminution de 0,6 % en vaches laitières. Le nombre total d'Unités Gros Bétail (cf. tableau, page 1), constitué pour moitié par les vaches laitières, faiblit alors de 1,5 %. Malgré le recul des rendements fourragers, la production fourragère bretonne permet globalement de satisfaire les besoins fourragers des herbivores, grâce notamment à la réduction du cheptel, avec une part consommée estimée à 95 %.

Part du maïs dans la SAU en 2017 (%)



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2017

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 82 22 30
mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

- Directeur : Michel Stoumboff
- Direction de la publication : Claire Chevin
- Rédaction en chef et PAO : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Linda Deschamps
- Cartographie : Joël Glémée
- ISSN : 2267 - 4187
- © Agreste 2019